

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1575

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

328 386 529 RCS Paris.

CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST.

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.

Capital : 699900.00 EUR.

Adresse : 42, boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris.

Précédent propriétaire : 652 030 578 RCS Paris. **LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée Adresse du siège : 42 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris Capital : 699900.00 EUR Numéro unique d'identification : 328386529 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée Adresse du siège : 27 place Jeanne D Arc 75013 Paris Capital : 57884.69 EUR Numéro unique d'identification : 652030578 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 2414757.00 EUR - passif de 812018.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : 1.000 Actions de préférence A de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC pour 0,003 action de la société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST et 1.000 actions de préférence B de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC pour 31,80 actions de la société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST. Montant prévu de la prime de fusion : Il résulte du rapport d'échange qu'aucun associé de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC ne dispose individuellement de suffisamment d'actions A et ne peut, à ce titre, prétendre à l'obtention d'une action de la société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST. Afin d'éviter les rompus, les titulaires des actions de préférence A renonceront à l'attribution de toute contrepartie dans le cadre de la Fusion. La société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST étant propriétaire de l'intégralité des actions de préférence B de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC, et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, renonce d'ores et déjà à l'attribution des actions à créer par suite de la réalisation de la Fusion. En conséquence, la société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST ne procédera à aucune augmentation de capital. La différence entre la valeur des titres de participations de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC dans les Comptes de référence de la société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST et la quote-

part de l'actif net apporté par la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC correspondant à sa participation constituera un mali de fusion. Date du projet commun de fusion : 25.04.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société CERBALLIANCE PARIS ET IDF EST : 28.04.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JEANNE D'ARC : 28.04.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

